

Image not found or type unknown



Problème boîte vitesse sur véhicule achete chez un garagiste

Par **Sali63**, le **21/10/2014** à **15:09**

Bonjour, le 26 juillet j ai acheté une Citroën c3 chez un garagiste, en un mois et demi j ai déjà eu un problème de boîte à vitesse, le garagiste effectue donc des réparations , une semaine plus tard ,re belote ,problème encore de boîte à vitesse,retour chez le garagiste,à nouveau réparation , une semaine plus tard même problème, je contacte le garagiste et je demande un remboursement du véhicule, pour lui c est hors de question, que puis je faire, quels sont mes droits?